

PROJET PEDAGOGIQUE CENTRE DE LOISIRS

ANNEE 2017 -2018 EXTRASCOLAIRE - Mercredis et Vacances



Pépité et Caramel
vous présentent le
projet pédagogique
de l'accueil de
loisirs 2017-2018

Le projet pédagogique permet d'instaurer un cadre au sein de l'équipe d'animation. Il est issu de réflexions partagées autour :

- de notre conception d'un centre de loisirs : lieu qui permet aux enfants d'évoluer ensemble, de grandir (ouverture vers l'extérieur, épanouissement personnel, rencontres, échanges...) tout en s'amusant!
- Des valeurs et des principes que l'on porte : la transmission, l'acceptation de l'autre et des différences, la participation de tous...
- et d'une volonté de réfléchir à nos méthodes régulièrement, de sorte à ne pas rester figés, de toujours s'adapter.

SOMMAIRE

Organisateur

Lieux d'accueil et activités

- Lieux
- Activités

Modalités de fonctionnement

- Inscriptions, tarifs, transports, règlement intérieur

L'équipe d'encadrement

La pédagogie

- Le projet éducatif
- Le thème annuel
- Les objectifs pédagogiques
- Les passerelles et autres projets
- Les différentes fonctions dans l'équipe
- Le rythme d'une journée
- Les règles de vie
- L'évaluation du projet pédagogique



Organisateur

La Maison Pour Tous-Centre Social de la région de Brienne existe sous ce nom depuis le 1^{er} janvier 2014 suite à une fusion des deux associations Maison Pour Tous et Centre Social.

Elle est située à Brienne-le-Château, petite ville d'environ 3000 habitants sur un territoire rural.

Brienne-le-Château fait partie de la Communauté de Communes des Lacs de Champagne composée de 43 communes avec plus de 10000 habitants.

Lieux d'accueil et activités

► Lieux d'accueil

L'accueil de loisirs pour les enfants du groupe scolaire Théophile Gauthier se situe dans les locaux Rue Louis Brice Chavance à proximité du multi-accueil « Pas à pas ».

Les espaces ont été réfléchis et agencés par l'équipe d'animation pour permettre aux enfants d'évoluer en toute sécurité, dans des lieux adaptés, de manière autonomes et permettre à chacun de s'y sentir bien. Ils ont libre accès aux jeux, aux livres et à certains matériels d'activités.

Nous disposons :

- d'une grande salle qui est utilisée pour l'accueil des familles et des enfants, les activités intérieures et le temps du goûter ;
- d'une salle « bureau-sieste » équipée pour la sieste des plus petits et qui permet de stocker la pharmacie et les documents administratifs ;
- d'une grande salle d'activité aménagée pour les plus grands ;
- d'une salle spécialement aménagée pour les 3/6 ans avec mobiliers et jeux adaptés ;
- d'un espace sanitaire adapté aux différentes tranches d'âge ;
- de plusieurs espaces extérieurs permettant de faire des activités variées (vélo, jeux...).

Les repas sont pris à l'espace cantine qui est préparé et géré par du personnel de service mis à disposition par la Communauté de Communes.

Pour les ateliers spécifiques nous nous rendons dans les locaux de la Maison de la famille, 2 rue de Loménie à Brienne-le-Château.

Nous avons accès aux structures locales si besoin.

► Activités

- L'accueil de loisirs fonctionne sur les petites et grandes vacances scolaires. Les animateurs accueillent les enfants de 3 à 13 ans dans les différents lieux prévus ci-dessus. Une annexe est établie et attachée au projet pédagogique annuel.

Modalités de fonctionnement

► Inscriptions

Nous demandons aux familles d'inscrire leurs enfants pour les mercredis durant l'année scolaire et avant chaque séjour de vacances pour permettre le meilleur accueil possible. Des créneaux d'inscriptions sont fixés dans le programme des vacances distribué dans les écoles et dans plusieurs lieux de Brienne (Mairie, CCLC, magasins, commerçants,...)

► Transport

Nous disposons d'un minibus et d'une voiture pour les activités extérieures.

► Règlement intérieur

Un nouveau règlement intérieur a été travaillé, toutes les familles adhérentes doivent le lire et l'accepter.

► Tarifs

Pour toute inscription le pratiquant doit adhérer à l'association MPT-CENTRE SOCIAL :

- 10€ adhésion annuelle individuelle
- 20€ adhésion annuelle famille au-delà de 2 personnes

Les tarifs de l'accueil de loisirs sont déterminés par le conseil d'administration de l'association organisatrice de l'accueil et prennent en compte les aides aux familles accordées par les caisses (CAF et MSA). Les tarifs sont revus annuellement et transmis aux familles.

A l'inscription un justificatif du quotient familial (attestation de paiement de votre caisse d'allocation familiale ou avis d'imposition) est demandé.

Pour les paiements : un acompte de 25% du montant total est demandé et versé le jour de l'inscription, le solde à réception de facture.

En cas de désistement pour une activité ou sortie, le remboursement de la participation versée ne sera possible qu'en cas de cause réelle et sérieuse (cf. règlement intérieur).

Les familles connaissant des difficultés financières doivent s'adresser à la direction de la structure. Des facilités de paiement pourront être proposées.

L'équipe d'encadrement

Direction : Anne Saint-criq (bafd, BPJEPS LTP en cours)

Animateurs du secteur enfance et jeunesse : Ludmila Grenom (Bafa et CQP animateur périscolaire), Hugo Colombo (bafa), Lucie Jardon (non diplômée, CDD de remplacement), Wendy Bayon (bafa - en congés maternité), Loren Nette (non diplômée, CDD)

Cette équipe est complétée en fonction du séjour par des animateurs vacataires, des stagiaires, des jeunes volontaires ou des bénévoles.

Theresa, jeune allemande en service civique volontaire européen nous accompagnera en partie sur chaque vacance sur des évènements précis.

La pédagogie

► Le projet éducatif de l'association : les intentions éducatives

Ce projet repose sur plusieurs objectifs pour permettre :

- De mieux-vivre ensemble en étant à l'écoute de ses adhérents, de la population, notamment ceux qui sont le plus en difficulté,
- A chacun d'arriver à une réelle autonomie par des actions d'éducation et d'accompagnement,
- De créer du lien en rassemblant dans la convivialité et en favorisant la transmission des savoirs pour tous et en toutes circonstances,
- A chacun de développer et d'enrichir sa propre personnalité au travers d'actions collectives.

► Le thème pour l'année 2017-2018 : Pépite et Caramel partent à l'aventure

Le thème des vacances d'automne : Pépite et Caramel voyagent dans le temps avec les dinosaures

Le thème des vacances de février : en réflexion

Le thème des vacances d'avril : en réflexion

Le thème des vacances d'été : en réflexion

► Les objectifs pédagogiques envers les enfants

<i>Objectifs généraux</i>	<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Moyens</i>	<i>Evaluation</i>	
Respecter l'autre	<ul style="list-style-type: none"> *Favoriser la coopération au travers de jeux sportifs *Encourager l'entraide lors des activités *Apprendre à s'exprimer librement et respecter les avis de chacun *Développer l'esprit d'équipe 	<ul style="list-style-type: none"> -découverte de nouveaux jeux sportifs - création d'un mini-village -rencontrer de nouveaux amis - mur des émotions - bulles murales personnelles pour chaque enfant (expression libre) -boîte à dons Grand jeu et matinées mélangées - inter-centres -camps et colos partagées entre différentes MPT ... 	<p style="text-align: center;">Critères</p> <ul style="list-style-type: none"> Observation Echange Mixité des groupes Homogénéité des groupes Retour des équipes Retour des enfants Association du thème aux jeux, sorties Bilan 	<p style="text-align: center;">Indicateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre et qualité d'échanges Degré de satisfaction des enfants Nombre de participants aux activités Degré d'implication Nombre de question des enfants
Faciliter la socialisation de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> *Favoriser l'apprentissage par la découverte et l'éveil de l'environnement collectif. *Favoriser le choix de l'enfant, apprendre à être acteur *Respecter l'autre, l'environnement, le matériel, les règles et les limites 	<ul style="list-style-type: none"> -Connaître les règles du centre de loisirs -Accepter les règles du Pays des Merveilles -Mise en place de rituels -Apprendre à mettre des mots sur ses émotions / sentiments -Echanger et argumenter -Apprendre à ranger ... 	<ul style="list-style-type: none"> Observation Echange Mixité des groupes Homogénéité des groupes Retour des équipes Retour des enfants Bilan 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre et qualité d'échanges Degré de satisfaction des enfants Nombre de sourires et de pleurs Nombre de rituels mis en place Degré de fatigue Nombre d'enfants « perdus » dans le centre

Développer l'autonomie de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> * Prendre en compte ses besoins, son rythme et ses envies * Doser l'aide à apporter * Encourager les initiatives personnelles ou communes * Laisser l'enfant faire ses choix * L'accompagner lors d'un échec et l'aider à recommencer 	<ul style="list-style-type: none"> -panneau des humeurs - mur des émotions - temps de repos/ sieste proposé à tous - ateliers libre d'apprentissage - proposer plusieurs activités ... 	<p>Observation Echange</p> <p>Bien vivre les séparations matinales avec papa / maman</p> <p>Retour des enfants</p> <p>Bilan</p>	<p>Nombre de sourires et de pleurs</p> <p>Nombre et qualité d'échanges</p> <p>Nombre de repères</p> <p>Degré d'autonomie acquis</p> <p>Nombre de question des enfants</p>
---	---	--	---	---

► Les objectifs pédagogiques envers l'équipe

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens	Evaluation	
			Critères	Indicateurs
Favoriser la cohésion d'équipe	<ul style="list-style-type: none"> * Remplir les missions propres à chaque poste (directeur, animateur, stagiaire,...) * Partager les mêmes valeurs et avoir des objectifs clairs * Respecter le travail de chacun 	<ul style="list-style-type: none"> -réunion d'équipe d'avant séjour pour la préparation -réunion hebdomadaire pendant séjour -lire et comprendre sa fiche de poste -prendre en compte le règlement intérieur de la structure et l'appliquer -avoir le même discours sur le Pays des Merveilles - mixer les équipes lors d'inter-centres, journées à thème ou sorties - avoir des temps de pause égaux - prendre le relai... 	<p>Observation</p> <p>Retour</p> <p>Echange</p> <p>Tensions</p>	<p>Nombre et qualité des échanges</p> <p>Nombre de prises d'initiatives</p> <p>Degré de force de proposition</p> <p>Nombre d'intervention de la direction</p> <p>Degré de participation aux réunions</p> <p>Nombre de questions sur le fonctionnement</p>

► Les objectifs pédagogiques envers les familles

<i>Objectifs généraux</i>	<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Moyens</i>	<i>Evaluation</i>	
			<i>Critères</i>	<i>Indicateurs</i>
Maintenir des relations de qualité et de confiance avec les familles	<ul style="list-style-type: none"> * Proposer un accueil de qualité aux parents, notamment pour les nouvelles familles * Permettre aux familles de connaître la vie de leur enfant à l'accueil de loisirs * Rendre les parents acteurs de la vie de l'accueil de loisirs 	<ul style="list-style-type: none"> - accueil et écoute des familles avec le sourire et le respect - visite de l'accueil de loisirs pour les nouvelles familles et explication du fonctionnement (règlement intérieur et pays des merveilles) - retour quotidien aux familles sur la journée de l'enfant à l'oral - affichage du planning à la semaine et des événements - visionnage d'un diaporama de photos à la fin de chaque séjour - frise photos du séjour - décoration en lien avec le thème - soirée « famille et enfants » avec la référente Famille - participation aux commissions enfance et jeunesse et éventuellement aux sorties -réunions de présentation d'avant séjour -page Facebook et site internet de la MPT 	<ul style="list-style-type: none"> Intérêt des familles Retour des familles Observation Présence Bilan 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de questions des parents Degré de Sensibilité à la séparation avec l'enfant Nombre de parents investis Taux de présence sur les activités ou événements Qualité des temps d'échange

► Les passerelles et projets extérieurs

<i>Avec qui ?</i>	<i>Objectifs et attentes</i>	<i>Moyens mis en oeuvre</i>
Multi-accueil « Pas à Pas » et ALSH maternel	Lien entre petits et grands : accompagnement, aide, échanges, « relation de grand-frère » Echanges de compétences dans l'équipe (chansons, techniques..), de matériels et d'espaces Se retrouver dans un autre lieu Préparer les petits aux changements de vie (école, centre de loisirs)	Vacances : une fois par semaine, le matin de 10h à 11h ou de 15h à 16h Mercredis : une fois par mois, de 10h à 11h ou de 15h à 16h En alternance dans les locaux ALSH maternel et multi-accueil 1 animateur ALSH maternel référent Hugo et le personnel crèche, référente Adeline Rencontre de travail le mardi à 13h30 à la crèche une semaine avant la passerelle.
Ram et ALSH maternel	Lien entre petits et grands : accompagnement, aide, échanges, « relation de grand-frère » Echanges de compétences dans l'équipe (chansons, techniques..), de matériels et d'espaces Mettre en commun des journées à thème pour faire bénéficier au plus grand nombre	6 Mercredis dont 1 pendant les vacances scolaires. En alternance dans les locaux du RAM, de l'accueil de loisirs et du foyer rural de Brienne. Anne et Natacha ont écrit le projet ensemble en discussion avec l'équipe Enfance Jeunesse Plusieurs rencontres de préparation sont prévues avant chaque évènement.
IME de Venduvre et ALSH élémentaire	Lien entre les enfants porteurs de handicap et les enfants de l'ALSH (7-10ans) Découverte de l'autre Se retrouver dans de nouveaux lieux Expérimenter d'autres jeux et d'autres façons de jouer Mettre en commun des journées à thème	(en cours d'écriture avec Fabienne Grammaire et Hugo)

Eco-musée de Brienne et ALSH élémentaire	<p>Découvrir les métiers d'antan Découvrir les objets anciens et les utiliser Créer du lien entre les associations Créer du lien intergénérationnel au travers des projets</p>	<p>Ex : Projet « Création du journal de l'ALSH » avec l'imprimerie sur l'été 2017 Animatrice référente Ludmila Des rencontres de travail et préparation auront lieu avant chaque séance</p>
EHPAD (Maison de retraite) Cardinal de Loménie et ALSH élémentaire	<p>Créer du lien intergénérationnel Partager des temps de jeux ensemble</p>	<p>3 rencontres durant le premier semestre autour de jeux musicaux grâce à leur borne musicale 1 rencontre lors des vacances d'octobre Le reste du calendrier est à planifier Anne est référente du projet</p>
Médiathèque – Bibliothèque de Brienne et ALSH (maternel et élémentaire)	Participer à des ateliers à thème	<p>Mercredis : une fois par mois Vacances : une à trois séances par séjour selon le thème 1 animatrice référente Ludmila en lien avec Agnès et Nathalie Plusieurs rencontres de travail ont lieu avant la venue des enfants</p>

► Les différentes fonctions dans l'équipe d'animation

Le rôle de la directrice

- Elle est chargée de l'organisation générale du séjour (partenaires, familles..).
- Elle assure la gestion matérielle, administrative et financière.
- Elle est responsable auprès de la DDCSPP de tout ce qui se passe dans le centre.
- Elle est formatrice et accompagnatrice de l'équipe d'animation.
- Elle est garante de la sécurité physique et affective des enfants et de l'équipe.
- Elle est garante de la mise en œuvre du projet pédagogique et rend compte de son travail au directeur de la Maison Pour Tous – Centre Social.
- Elle a également la « casquette » animateur.

Le directeur adjoint est chargé d'accompagner le directeur dans ses démarches. (Pas d'adjoint sur les petites vacances en général, seulement sur le séjour d'été)

Attentes envers la directrice

- Plus de présence avec les animateurs et en animation
- Mettre en place plus de formations en interne (gestion des conflits, compétences spécifiques, tutorat)
- Soutien envers les animateurs
- Respect, écoute, travail commun

Le rôle de l'animateur

Auprès des enfants

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
- Il sait accepter le refus et solliciter sans forcer.
- Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- Il sait adapter les activités à l'âge des enfants.
- Il gère complètement son activité de la préparation au rangement avec les enfants.
- Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.
- Il fait part au directeur des éventuels problèmes survenus au cours de la journée (mêmes minimes).
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.

Avec l'équipe

- Il respecte ses collègues, sait travailler en équipe et écouter l'autre.
- Il participe aux réunions de préparation.
- Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.

Avec les familles

- Il sait répondre à des demandes d'organisation où sait orienter vers les personnes concernées.
- Il est présent aux moments de l'accueil et du départ.
- L'animateur référent de chaque tranche d'âge va à la rencontre des familles et partage avec elles la journée de l'enfant.

Attentes envers les animateurs

- Partager les savoirs de chacun
- Plus de rigueur et de conscience vis-à-vis du rangement et de l'hygiène
- Soutien envers directrice
- Respect, écoute, travail commun
- Plus de dynamisme dans les différentes actions

► Le rythme d'une journée (spécifique au centre de loisirs des vacances)

(7h le mercredi) 7h30 – 9h30 Accueil

Les enfants s'installent à leur rythme autour de : jeux, dessins, livres, parcours de billes,... Une arrivée en douceur

9h30 – 9h45 « Rassemblement »

ludique Les enfants ont le temps d'une musique pour ranger les jeux, voir les différents ateliers mis en place et se positionner sur une activité.

9h45 – 11h30

Animation par groupe en fonction des projets

11h30 – 12h00

Retour au calme : histoires, échanges...
Préparation de la table.
Un p'tit passage aux toilettes...

12h00 – 13h00 Repas

Les animateurs mangent avec les enfants.
Les enfants mettent et débarrassent la table.
Cartes de missions (jeu de rôles)
Echanges et convivialité.

13h00 – 14h00

Temps calme animé

Sieste pour les petits, activités pour les plus grands...

14h00 – 15h30

Animation par groupe en fonction des projets et envies

15h30 - 16h00

Rangement activités, préparation du goûter

16h00 – 16h45 Goûter

Un bon moment pour se retrouver, discuter, récupérer !

Les enfants participent à la préparation, au rangement et au nettoyage du goûter.

16h45 – 18h30 Départ échelonné (19h le mercredi)

Des jeux, des petites activités, des échanges avec les familles...

On confie les enfants qu'aux personnes identifiées par le responsable légal.
Notre responsabilité s'arrête au moment où l'enfant est confié à la personne chargée de le récupérer.

► Les règles de vie

« Le pays des merveilles » *inspiré du roman et film Alice aux pays des merveilles*

Un panneau est affiché avec plusieurs éléments reprenant le conte « Alice aux pays des Merveilles » : un beau château et la reine blanche, la tour maléfique et la reine rouge, Alice, le chapelier fou, le chat, le papillon. Ces deux univers sont liés par une « route » faite de 10 cartes sur laquelle les enfants circulent en fonction de leur comportement dans l'accueil de loisirs à l'aide d'une étiquette personnalisée.

Quand tout va bien les enfants se placent dans le château de la reine blanche et au fur et à mesure du séjour, s'ils ne respectent pas les règles, ils se dirigent vers la tour, case par case, avec la possibilité de faire « demi-tour » chaque jour si tout va bien le temps d'une journée. Si malheureusement un enfant se retrouve devant l'entrée de la tour, un rendez-vous est pris avec l'enfant, l'animateur présent au moment de la bêtise, la directrice et la famille pour définir ensemble une sanction plus importante (l'exclusion temporaire ou définitive n'est pas exclue). Il reste alors à l'enfant deux issues : finir de gravir les deux cases de la tour avant l'application de la sanction ou enfin retourner dans le château de la reine blanche grâce à une bonne attitude et un comportement acceptable.

Les règles sont écrites avec les mots des enfants et sont axées autour : de la non violence, du respect de tous et des locaux.

Des sanctions – réparations sont fixées par l'équipe (exemple : faire une lettre d'excuse lorsque je tape un autre enfant) pour permettre :

- D'éviter la sanction systématique et pour n'importe quoi,
- De permettre aux enfants de réparer leur bêtise plutôt que de subir une punition sans intérêt et sans rapports avec l'acte commis,
- D'avoir une cohésion chez les animateurs : réagir de la même manière en fonction des situations et échanger entre eux. Pour cela ils devront aussi noter dans un carnet de bord les motifs de déplacement d'étiquette (animateur, jour, enfant, bêtise, nombre de case et sanction/réparation).

Un carnet à bêtise est mis en place pour relater des faits des enfants et pouvoir expliquer aux familles ce qu'il s'est passé.

Ce système permet aux enfants d'être valorisé et responsabilisé où à l'inverse de pouvoir réparer leur bêtise de manière égale vis-à-vis d'un autre enfant. Par ce biais, les enfants pourront apprendre à vivre ensemble, à se positionner...

Les animateurs sont garants de la charte de vie et leur permettent de ne pas oublier les enfants qui vont bien en les valorisant et en les responsabilisant, d'agir de la même manière avec tous les enfants, de ne pas sanctionner systématiquement, et de manière parfois injuste ou incomprise.

Ce système est mis en place pour tous les enfants fréquentant le centre et pour les ados une charte de vie sera rédigée avec eux dès le premier jour et signée par le jeune, la famille, les animateurs jeunes et la direction.

Le non-négociable :

Les points liés à la réglementation : tabac, alcool, produits illicites, règles de sorties, déplacement, etc...

Les actes liés au manque de respect : la violence (verbale, physique, morale), le non-respect de la différence, la destruction volontaire du matériel, etc...

Le négociable : Les points qu'il est possible de fixer ensemble et qui peuvent évoluer au fil du séjour. Le fait que ces règles soient négociables ne signifie pas que tout est possible.

► L'évaluation du projet pédagogique

Pourquoi évaluer un projet pédagogique ?

L'évaluation du projet pédagogique s'effectue tout au long de l'accueil. Cela permettra de réajuster le fonctionnement mis en place et d'améliorer les accueils suivants. Pour l'évaluer, plusieurs moyens sont mis en place auprès des différents acteurs de l'accueil de loisirs.

Moyens mis en œuvre pour l'évaluation :

Moyens	Méthodes	Les critères d'évaluation
Les réunions, bilans d'équipe	<p>Tout au long de l'année, hors vacances scolaires, les animateurs et la directrice se retrouvent pour un bilan hebdomadaire le jeudi matin.</p> <p>Pendant les vacances : 1 réunion par semaine.</p> <p>Cela permet de discuter des relations avec les enfants et de leur bien-être, des échanges avec les familles, du déroulement des différentes animations, de la vie quotidienne</p>	<p>Sujets abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - bien être : attitudes et comportements des enfants - expressions des enfants - qualités des animations (durée, attention, participation, motivation, apports) - l'équipe : cohérence, entraide, relations, motivation - vie quotidienne : relations, partage, ambiance, entraide, respect de l'autre et des locaux...
L'évaluation des animateurs et du directeur	Entretien individuel annuel	<ul style="list-style-type: none"> - le bien être de l'animateur au sein de la structure - ses relations avec l'équipe, les enfants, les familles - ses animations, son poste
L'échange avec les familles	<p>Les familles sont sollicitées pour participer à la vie de l'accueil de loisirs (sorties, animation, commission...).</p> <p>Un temps particulier leur est accordé matin et soir pour échanger.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - implication des familles (propositions de leur part...) - temps partagé avec eux - participation aux animations
L'échange avec les enfants	Panneaux de restitution, mur d'expression libre, panneaux des humeurs, ...	<ul style="list-style-type: none"> - paroles - contenu des panneaux



Pépité et Caramel vous
souhaitent de bonnes
vacances dans notre accueil
de loisirs !

Amusez-vous bien les
enfants et ne grandissez pas
trop vite 😊